



Municipalité d'Ormstown
5 rue Gale
Ormstown, Qc J0S 1K0

AVIS PUBLIC D'ADOPTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 39-2023
SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Francine Crête, Greffière adjointe, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 juillet 2023, le règlement numéro 39-2023 sur la tarification des services municipaux a été adopté.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale, aux heures régulières de bureau soit de 9h00 et 12h00 et de 13h00 et 16h30 ou sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca

Le règlement entre en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Ormstown, ce 4 juillet 2023

(Original signé)

Francine Crête
Greffière adjointe